

- Aux Présidents des clubs membres de l'Association romande de patinage
- Aux futurs membres du cadre

Sion, mai 2018

## Cadre romand, relève USP / relève ARP / saison 2018-2019

Madame, Monsieur,  
Chère Présidente, Cher Président,

Comme chaque année, l'ARP ouvre des places supplémentaires pour l'appartenance au « **cadre romand, relève ARP** » dans les catégories minis et espoirs. Les patineurs en âge minis et espoirs inscrits à Bäretswil les 23/24 juin peuvent s'inscrire provisoirement. En cas de surnombre, l'ARP se réserve le droit de limiter le nombre de participants, selon des critères établis par la commission technique.

Pour nous permettre une organisation optimale de la saison, nous demandons à chaque patineur(euse) une confirmation de sa participation au moyen du formulaire annexé. Les détenteurs de la talent card régionale pour la saison 2018-2019, membres du « **cadre romand relève USP** », reçoivent par mail séparé un même courrier les invitant à confirmer leur participation. Pour ces derniers, il n'est donc pas nécessaire que vous nous fassiez parvenir ledit formulaire. Les conditions financières sont annexées à la présente.

Vous trouverez, ci-joint, le document à compléter et à retourner au secrétariat de l'ARP, à Mme Claire Burnand Bohren, par mail : [secretariat-arp@bluewin.ch](mailto:secretariat-arp@bluewin.ch) ou par courrier (Rue du Château 2, 1203 Genève) **d'ici au 15 juin 2018 au plus tard**. Pour toute question ou information, vous pouvez contacter Mme Danièle Dubuis, co-responsable du cadre, au numéro de tél. 027 323 10 71 ou 079 380 22 08.

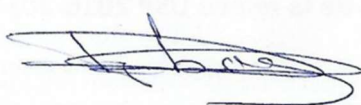
Nous vous remercions de votre collaboration précieuse dans la gestion et la bonne coordination de ces formalités administratives et vous souhaitons une excellente pause estivale !

Association Romande de Patinage

Lorena Martinez  
Présidente



Danièle Dubuis Pilloud  
Co-responsable du cadre romand



Annexes : ment.